

## Saisie du solde bancaire inssaisissable après 1ère saisie

Par chrisnice, le 07/10/2009 à 00:10

Bonjour,

mon compte bancaire à fait l'objet d"une saisie attribution(huissier) j'ai donc demandé a ma banque de laisser à ma disposition le SBI ce qui a été fait avec 15jours d"attente ce qui est déja illégal et 2 jours aprés la restitution du SBI mon compte à fait l'objet d'un avis à tiers détenteur(fisc) que la banque a remis au fisc malgré ma contestation que j'estime fondée partant du principe que la banque ne pouvait pas remettre a un autre saisissant un solde bancaire inssaisissable qu'elle m'avait elle même restitué lors d'une première saisie. Qui à raison ? moi ou la banque

Merci d'avance